



# Histoire de La VéloDrôme:

20 ans de collaboration  
entre passionnés, contre  
vents et marées

2000-2005, le  
Conseil  
Général trace  
les  
fondations ...



Subdivision de l'équipement de VALENCE-  
Communauté des communes du VAL de DRÔME-  
Subdivision de l'équipement de CREST -



... et se concentre sur les  
voies « nationales »  
ViaRhona et Vallée de l'Isère.

---

Confie la réalisation des voies « locales » aux  
territoires.

---

Vélo dans la Ville, crée en 2003, lutte contre un  
fatalisme ambiant « trop cher », « d'autres  
priorités », « à quoi ça sert ? » ...

---

23 Septembre 2007 : à l'occasion de la Journée  
nationale des VVV, balade populaire le long du  
tracé pressenti, avec rencontre des élus.



# de Livron à Saillans des cyclistes dromois viennent à la rencontre des élus et techniciens volontaires

Sept 2007  
Le Crestois

## Actualités

BILAN DE LA JOURNÉE MILITANTE SUR LA VALLÉE DE LA DRÔME

### Des V.V.V. (voies vertes vélos) qui séduisent



Comme nous vous en avons rendu compte dès la semaine passée, la "journée nationale des voies vertes" a eu lieu dimanche 23 septembre.

20 vélos sont descendus du train à 8 h.50, en provenance de Romans et Valence. Le chef de gare de Livron était ravi. Une poignée de crestois les attendaient.

En chemin, ce premier groupe a été rejoint par d'autres cyclistes et c'est une trentaine de vélos qui ont roulé sur la route départementale jusque chez Giraud, puis sur le chemin de Pierre le long de la voie ferrée, pour arriver à Allex, en Gare des Ramières.

Là, d'autres cyclistes étaient présents, dont Jean Serret, maire de Eure, président de la CCVD et du SMVDV (accompagné de Marie-Odile Canteleur, directrice du pôle "Aménagement du Territoire et services aux communes" de la communauté de communes. Elle a fait visiter aux randonneurs le chantier de la nouvelle Maison des Ramières.

Un impressionnant bâtiment à vocation touristique, éducative et de recherche ...

Un endroit important sur la future voie verte et qui se devra d'être accessible par une voie verte et des itinéraires cyclables. En effet, l'accès en

voiture nécessiterait la création et la gestion d'un trop grand nombre de places de stationnement.

Les cyclotouristes ont aussi pu rencontrer à Allex Jean-Pierre Tabardel, vice-président du Conseil général chargé de l'Environnement, qui représentait le président Didier Guillaume, Robert Arnaud, élu de Grâne et de la CCVD. Avec M Ninoux, maire d'Allex, et son premier adjoint, Gérard Crozier, ont été évoqués le tracé de la voie verte vélos sur la commune, et le problème du passage de la Rialle (ruisseau sur lequel une passerelle devrait être érigée).

Après une restauration (biscuits et jus de fruits offerts par la CCVD), les promeneurs sont repartis par les chemins en direction de Eure, en faisant un petit détour par la route départementale (2km obligés pour éviter le ruisseau la Rialle), et le domaine de Lisle. A Eure, ils ont traversé l'Écosite, Jean Serret donnant quelques explications et présentant la Gare à Coulisses, Base des Arts de la Rue, qui a été inaugurée en présence de la foule des grands jours (voir ci-contre).

Le peloton sans cesse grossissant est arrivé à Crest, quai Pied Gai, à un bout de la toute

nouvelle piste cyclable réalisée par la ville de Crest.

Là, Jean-Charles Roche, Anne-Marie Chirouze et Carole Lemerre, élus de Crest, et Jannick Silvestre, chargé de mission voies vertes au Conseil Général, attendaient les cyclistes. L'adjoint à l'Environnement a profité de la rencontre pour lire une décision prise par la commune de Crest, rappelant que le Conseil général ayant décidé de ne pas être maître d'ouvrage de la future voie verte, la commune avait décidé de réaliser quand même ce tronçon de piste cyclable. Il a informé les personnes présentes que pour le tronçon entre Aouste et la fin du chemin de la digue (après les Haras), la commune va prochainement procéder à un échange de terrain avec un agriculteur pour assurer la continuité du chemin.

Pour sa part, Jannick Silvestre a fait un petit rappel des voies traversant notre département.

pour les voies d'intérêt national, le Conseil général est maître d'ouvrage. Ce sont aujourd'hui : Le Léman à la Drôme, qui traverserait la Drôme sur 63 km. Le coût estimé est évalué à 11,5 millions d'euros. L'enquête d'utilité publique va démarrer. Le chan-

tier se heurtera à trois difficultés techniques : la traversée de l'Isère et de la Drôme, la traversée de l'A7 à Valence (vers le pont de Joute).

pour les voies régionales, le Conseil Général apportera une contribution technique et financière mais n'est pas maître d'ouvrage, ce sont les collectivités locales qui doivent prendre le projet en main.

A ce jour, seul le syndicat mixte "Roubion-Jabron" a commencé à travailler concrètement. Pour la Vallée de la Drôme, pour 117 km concernés, l'estimation des travaux est de 6 millions d'euros.

Lucien Alessio, président de l'AF3V (Association Française de VVV) a rappelé l'intérêt des VVV pour les déplacements locaux (travail, loisirs) comme pour le tourisme. Il affirme qu'il faut avancer avec pragmatisme dans les réalisations : choix des premiers tronçons à réaliser, types de travaux (pas d'obligations de revêtement, de largeur ... mais qu'il est indispensable de s'adapter à chaque fois à la situation locale, et aux types d'utilisateurs).

Pour Jean Serret, la CCVD est d'accord pour envisager un démarrage des réalisations, pour rencontrer les autres communautés de communes concernées. La continuité entre Crest et Eure, et de la Gare à Coulisses à la Gare des Ramières est évidemment une nécessité et une priorité.

Après une pause pique-nique, en bord de Drôme, quai Reynier, une cinquantaine de vélos sont repartis en direction d'Aouste, où ils ont été accueillis par Fabien Sylvain et Denis Benoit, adjoints, et membres de la Communauté de Communes du Crestois. Ceux-ci ont confirmé l'intérêt que les élus de la C.C.C. portaient à la réalisation de cette voie verte.

Tout le monde est ensuite parti vers La Clastre, sur de petites routes goudronnées, avant de traverser la grande route pour rejoindre Saillans (une passerelle sur la Drôme,

suivi d'un passage sous le pont de la déviation, permettrait à la voie verte de ne pas rencontrer de "liaison dangereuse" ...)

Devant la mairie de Saillans, les cyclos étaient attendus par le maire, Elie Maroglou, par le conseiller général du canton François Pégon, M Capiez, gérant de Drôme Loisirs/Canoe Lido. Ce fut l'occasion d'exprimer l'attente des professionnels du tourisme concernant la réalisation de cette voie verte vélo.

Les cyclos reprenaient alors la direction du retour et de Crest. À partir de Aouste, le peloton a emprunté la rive droite de la Drôme. Ce qui l'a amené à circuler sur la liaison dangereuse entre Aouste et Crest. Le projet de piste cyclable attend toujours la résolution du conflit avec la commune de Crest à propos du canal et de son aménagement routier... Le Tribunal Administratif de Grenoble doit statuer sur le recours de Crest. Puis le groupe profita de la voie "piétons-cyclistes" le long du nouveau parc du Bosquet.

La belle balade a pris fin devant la gare de Crest. Romanais et Livronnais espéraient prendre le train avec leurs vélos sans problème... Mais le train du dimanche soir est toutes les semaines bondé (les 2 rames en circulation sont de toute évidence insuffisantes) ... Les cyclistes romans et valentinois ont été priés par la SNCF de ne pas monter dans le train à 15h donc de rentrer à vélo, et 5 sont péniblement arrivés à monter dans le train.

En conclusion, cette journée semble avoir été très profitable pour relancer le projet de la voie verte vélos.

Les élus ont été informés, et ont pu manifester leur intérêt, et constater qu'il y a déjà de nombreux utilisateurs.

Jean Prats  
Président de Vélo  
Dans la Ville

Renseignements au  
04.75.40.65.32.  
crest@fubicy.org

S'en suivent  
des années  
de travail  
de fond ...

DL 25-11-07

VÉLO DANS LA VILLE

## Engagé pour la véloroute voie verte

Le projet de véloroute voie verte a fait l'objet d'une partie des débats de l'assemblée générale annuelle de Vélo dans la ville qui s'est déroulée à la salle des Acacias. Jean Prats, le président, a reparlé de la journée à vélo organisée avec les autres associations drômoises sur le tracé Vallée de la Drôme de ce futur axe vert qui veut relier le Léman à la mer. Cette journée conviviale a permis de sensibiliser les élus des communes et communautés de communes sur l'intérêt du projet. La CCVD a exprimé son accord pour un démarrage des réalisations par la bouche de Jean Serret son président.

Présent lors de cette assemblée générale, celui-ci s'est largement exprimé sur la question. « L'idée date de la charte du territoire. Le conseil général menait une réflexion sur ce sujet. Le projet a pris rapidement une

tournure favorable, bien avant cette sortie. Celle-ci a accéléré les choses. Nous avons présenté le projet au SMRD (syndicat mixte de la rivière Drôme), la délibération a été votée. Une volonté très forte s'est exprimée. Les moyens ont été discutés, sur une base de 300 000 € sur trois ans. »

« Nous n'avons pas pédalé pour rien », a pu dire Danielle Kahn, l'une des protagonistes de cette journée. « On a peut-être poussé la roue dans le bon sens, nous continuerons les actions de communication », a surenchéri Jean Prats. Jean Serret a conclu sur l'importance pour un tel projet d'un label tel que celui de biovallée. « Cela permet des financements entrant dans le plan Etat-Région. Ce projet est inclus dans un projet politique plus large. » VDV devrait participer à la réflexion du contrat local de développement (menée dans



« Nous avons poussé la roue dans le bon sens », a dit Jean Prats.

le cadre du volet touristique du CDRA), le délacement alternatif étant, avec l'emploi, l'un des deux volets choisis.

Il a été rappelé que de telles voies peuvent être utilisées également pour se rendre au travail. Et qu'il est important par ailleurs de sécuriser les connections avec des circuits

tel que celui des villages perchés. La question du revêtement n'est pas définie. Pour certaines portions, ce devrait un enrobé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Vélo Dans la Ville, 04 75 40 65 32,  
crest@fubicy.org

E. A. V.



...le véloclub VTT de Saillans participe activement ainsi que des professionnels du tourisme ...

(RESTOIS 7 MARS 2008 - Municipales + Cantonales)  
LA PLACE DU VÉLO DANS NOS VILLES ET CANTONS

## »Vélo dans la ville» a questionné les candidats

A l'occasion des élections cantonales et municipales des 9 et 16 mars, «Vélo dans la ville» a interrogé les candidats.

Dans leurs réponses, les candidats se disent unanimement favorables :

- à la nécessité de développer les transports non motorisés,
- favoriser les voies "douces", les points de stationnement pour favoriser l'intermodalité des transports.
- pour la réduction des consommations par les services techniques des collectivités locales

Ont répondu à un courrier envoyé mi-janvier Stéphane Cozon, Jean-Pierre Tabardel, Jean Serret. N'ont pas répondu Gérard Crozier et Patrick Bouvard). Par ailleurs, Stéphane Cozon a invité «Vélo dans la ville» à participer à un débat sur les transports dans la vallée, commun aux candidats de la "gauche alternative" des 4 cantons. Jean Serret a proposé une rencontre pour expliciter ses positions. L'association a répondu "présente" aux 2 propositions.

Tous les candidats sont opposés à des dépenses d'extension de l'aéroport de Chabeuil.

Ils sont tous favorables à la réalisation de la Véloroute-voie verte du Val de Drôme.

J. Serret rappelle sa détermination à voir avancer les projets de Véloroute-voie verte du Val de Drome, des pistes cyclables, une liaison ferroviaire cadencée dans la vallée (reliée à Valence et Romans).

Il est favorable à un de taux de subvention du Conseil Général variable selon la qualité des travaux en terme d'écologie et sécurité.

Concernant le blocage de la rénovation de la route Crest-Aouste, il souhaite inverser la spirale désastreuse en terme de sécurité routière et d'économie de la vallée, en réunissant les différents partenaires impliqués.

- Concernant l'élection municipale à Crest, les 2 listes ont fait parvenir leurs propositions,

- Concernant les municipales des communes environnantes, à ce jour, seule Mme

Manent (de Mirabel et Blacons) a fait parvenir un courrier évoquant de futurs travaux de sécurisation dans la traversée du village. «Vélo dans la ville» regrette l'absence de réponse des listes à Aouste.

Les réponses reçues ont été transmises aux adhérents de VDV (par voie électronique), et sont disponibles à toute personne qui le voudra.

Vélo dans la ville,  
11 rue Paramente, 26400  
Crest. Tél : 04.75.40.65.32.  
crest@fubicy.org

C  
D  
T  
C  
A  
R  
C  
F



Octobre 2010, repérage sur le terrain: élus, techniciens, associations.  
Au fil des ans, des dizaines de réunions ... Elus et techniciens changent ...

# 2017: un tracé continu de la confluence Drôme-Rhône jusqu'à l'écosite de Eurre !

## Ils ont ralié la Clairette au Brézème par la future voie cyclable

La VéloRoute Voie Verte a été parcourue en avant-première

Alors qu'une vingtaine de cyclistes ont inauguré la prochaine VéloRoute Voie Verte qui va voir le jour sur le territoire, les spécialistes de Vélo dans la Ville, de Crest, en ont profité pour réaliser une petite interview de leur porte-parole, M. Védévay afin de sensibiliser utilisateurs et élus.

**Que vont changer, pour les cyclistes, les travaux réalisés entre la Gare des Ramières et l'Écosite ?**

M. Védévay: Jusqu'à présent les cyclistes étaient obligés de rejoindre la grande route (D93), dangereuse, ou de passer dans la ramière sur le parcours VTT. Maintenant, il y a un parcours familial, sécurisé, dans la plaine de la Drôme, loin du tumulte routier, plus rapide à vélo que la route départementale 93 avec limitation de la vitesse des voitures dans les secteurs partagés et une boucle possible avec le parcours « VVT26 » le long de la rivière Drôme.

**Quelles sont les prochaines étapes pour la vélodrome ?**

Depuis la création de l'association, nous avons souhaité la réalisation d'une VéloRoute Voie Verte le long de la vallée. En 2007, lors de la Journée Nationale des VVV (qui a lieu tous les ans en septembre) nous avons organisé l'événement départemental sur la vallée de la Drôme. À l'époque il y avait peu d'élus convaincus. Nous n'avons eu de cesse de faire la promotion et participer aux diverses réunions, tant sur le territoire



CCVD que CCCPS. Sur la basse vallée, à courts termes, nous souhaitons obtenir des communes d'Allex, Livron et Loriol la limitation de la vitesse sur la VéloDrôme, inaugurée sur ces communes en 2014. Plusieurs demandes ont été faites dans ce sens, sans réponse. À moyen terme, il faudra redéfinir le tracé, plus près de la Drôme.

Sur la partie amont, à partir de Crest, 2017 est l'année des études, les travaux devraient commencer en 2018 mais nous n'avons pas d'information récente. Notre souhait est que la première tranche aille bien de Crest jusqu'à la sortie de Saillans, vers Espenel, au niveau du défilé (et ne s'arrête pas à l'arrivée dans Saillans).

**D'autres attentes sur le territoire de la vallée ?**

Notre territoire a les mêmes soucis pour pouvoir développer les déplacements à vélo que le reste du pays. Je prendrai deux exemples: Premièrement, il faut créer des liaisons sécurisées. Les habitants de Divajeu ont de fait interdiction de se rendre à Crest à pied ou à vélo, faute d'aménagement entre

le quartier Lambres et Crest. Enfin, le stationnement des vélos dans l'habitat collectif, et les centres anciens. La difficulté de « garder » son vélo à domicile est le premier frein à l'usage de la bicyclette.

Tous ces thèmes sont repris par notre Fédération nationale (FUBICY, qui regroupe 257 associations locales) qui a édité, à l'occasion de cette année électorale, un document: « Parlons vélo ! Imaginons une France cyclable ». Dix mesures pour une politique vélo. Ce document est consultable et téléchargeable à l'adresse: [www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr)

**Un dernier message à destination des cyclistes ?**

Deux messages même: on l'a dit précédemment il faut « sécuriser » son vélo pour éviter les problèmes de stationnement et de vol. Le problème n°2 est la sécurité sur la route. Pour cela, respectez les règles de circulation, et surtout SOYEZ VISIBLE de jour comme de nuit.

Le second message est de respecter les piétons. Même si les aménageurs ont tendance à renvoyer les vélos avec les piétons (par facilité, mais c'est illégal), le vélo est un véhicule, sa place est sur la chaussée, pas sur le trottoir. En zone piétonne, rouler au pas du piéton.

Pour les automobilistes: le vélo est un véhicule dont la place est sur la chaussée. Si vous dépassez, respectez un mètre d'écartement en ville, 1m50 hors agglomération. Sinon, attendez derrière! et vous pouvez toujours solliciter vos élus pour la création de pistes cyclables...



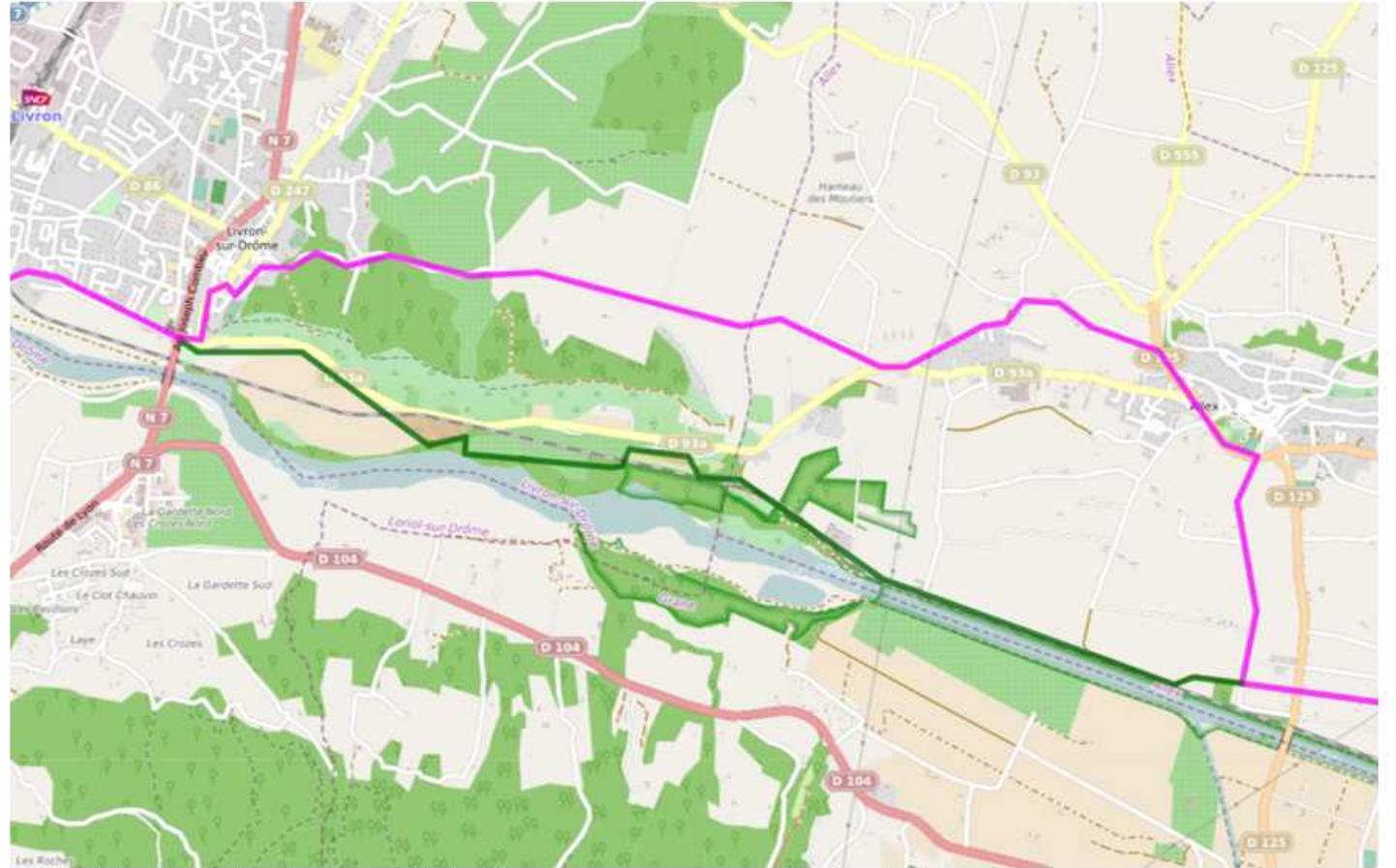
Le Courtois 30-06-2017

Jun 2019:  
inauguration du  
tronçon Crest-Saillans.  
Bravo !

Nous attendons avec  
impatience la  
réalisation du tronçon  
Saillans –Barsac.

Nous espérons une  
liaison directe Livron-  
Alex le long de la  
rivière.

**VéloDrôme** Proposition AF3V et Vélo dans la ville pour une liaison accessible à tous entre Livron et Alex



AF3V Délégation Régionale Auvergne Rhône Alpes

[rhone-aples@af3v.org](mailto:rhone-aples@af3v.org)

Vélo dans la ville

[crest@fubicy.org](mailto:crest@fubicy.org)